

Comité consultatif transition écologique - compte rendu de la réunion du 04/10/2023

Présents : Monique Aubry, François Brocard, Christine Browaey, Yves Cometti, René Costerousse, Florence Pillant, Gilles Rayé,

Excusés : Mireille Banet, Emmanuel Cappellin, Joëlle Des Aubry, Diane Facomprez, Freddy Martin, Pierre Forêt

Ordre du jour : préparation des **Ateliers de la Biodiversité** prévus le 17 novembre, 19h30, à la salle des fêtes de Saillans

La réunion commence par un tour de table et nous remercions Monique Aubry et Yves Cometti, de l'association Rochecourbe Escapade pour leur présence.

Gilles Rayé explique que Saillans compte un certain nombre de naturalistes que l'on souhaite associer à la démarche. S'intéresser à la biodiversité des lieux c'est essayer d'imaginer ce qu'ils vont devenir avec le changement climatique. Par exemple, le hêtre (fayard) va-t-il persister dans ces conditions ?

Nous avons listé les thématiques pour les ateliers :

- Inventaires : comment faire, quels protocoles
- Village et biodiversité : les vieux arbres, murs, chemins,...
- Jardins
- Nature et culture (société)
- Nature et agriculture
- Rayonnement de Saillans
- École et actions pédagogiques
- Gouvernance
- Restitution

Christine Browaey demande s'il y a des espèces que l'on rencontre plus spécifiquement à Saillans. Il serait intéressant d'avoir le témoignage des anciens sur les espèces présentes autrefois sur le territoire.

Gilles Rayé explique que le spectre est très large. Il cite les nombreuses variétés d'orchidées, la fauvette mélanocéphale... La biodiversité constitue un réseau extrêmement complexe d'incidences entre les espèces. Il faut favoriser la diversification des espèces et des habitats.

Nous avons essayé d'identifier les personnes ressources (liste à compléter) :

Alix Poncelet (animatrice)

Céline Langlois (animatrice)

Gilles Bernard

Jean-Yves Sanquer

Pierre Forêt

Joëlle Des Aubry

Martial Suteau

Sylvain Thévenet

Claude Didier

Lido Rossi

Jean-Marc Chabot

Daniel Petit

Stéphane Vincent (LPO)

Et aussi quelqu'un de l'ONF, du Syndicat de la Clairette, du camping, des bases nautiques, de l'école, et des communes de Véronne et de Chastel-Arnaud.

Pour l'organisation des rencontres du 17 novembre, prévoir :

Des paperboards et de feutres, un vidéoprojecteur.

Acheter de quoi faire un apéritif convivial à la fin.

Peut-être trouver un film (libre de droits) pour présenter la biodiversité

Éventuellement des posters à disposer dans la salle.

La prochaine réunion de préparation se tiendra le mercredi 8 novembre à 19h30 , salle de réunion de la mairie.

Annexe 8 : Les cinq principes du tourisme durable et responsable

Principes du tourisme responsable	Thèmes	Comment évaluer le bon alignement du projet avec le tourisme responsable : les questions exploratoires à se poser
Inscription du projet dans l'économie locale et les productions du territoire	Emplois et activités	Le projet permet-il le maintien ou la création d'emplois nets ? Et quelles typologies d'emploi (CDI / CDD / saisonniers) ?
		Le projet est-il porté par un acteur du territoire ? Le projet a-t-il recours à des ressources humaines et des savoir-faire présents dans le territoire (employés, prestataires de service, etc.) ? Comment la/ les prestations touristiques sont-elles commercialisées par des intermédiaires locaux (plateforme locale, place des marchés, office du tourisme, etc.) ?
		Le projet favorise-t-il des coopérations économiques locales ? L'offre touristique de la structure sera-t-elle intégrée dans une offre packagée ?
	Impacts sur le développement économique du territoire	Le projet répond-il aux attentes des visiteurs déjà présents sur le territoire ? Si non, cette clientèle cible existe-elle et comment l'attirer ? La clientèle potentielle est-elle quantifiable ?
		Le projet va-t-il participer au développement ou à la consolidation de la filière touristique responsable du territoire ? Le projet est-il en concurrence / complémentarité (en termes de type d'activités ou de période) avec d'autres initiatives touristiques locales ?
		Le projet va-t-il participer au développement d'activités et d'emplois indirects (services de transport, services, réseau, etc.) ? Les bénéfices liés au projet seront-ils réinvestis dans le projet ou sur le territoire ?
	Circuits courts	Comment le projet valorise-t-il les activités locales « responsables » et les patrimoines locaux ?
		Le projet utilise-t-il des produits régionaux (produits alimentaires, d'entretien, matériaux, etc.) ?
		Le choix des partenaires (fournitures, distribution, promotion, etc.) est-il fait en fonction de leurs localisations et de leurs caractères durables/responsables ?
Ambition environnementale	Management environnemental	Avez-vous réalisé un diagnostic environnemental ? Avez-vous développé une politique environnementale ? Avez-vous réalisé un bilan des émissions de gaz à effet de serre ?
		Suivez-vous les actions correspondants à la politique environnementale ? Avez-vous mis en place des indicateurs de suivi ? Avez-vous mis en place des objectifs chiffrés pour mesurer la progression dans le temps ?
		Y a-t-il des documents écrits et visibles sur la politique environnementale à destination : des employés ; des clients ; des partenaires ? Le personnel est-il formé aux écogestes ?
	Achats responsables	Avez-vous utilisé des matériaux écologiques pour la construction des bâtiments ?
		Avez-vous mis en place une politique d'achat responsable pour le non alimentaire : consommable, produits d'entretien, équipements, mobiliers

		etc... (labélisation, anticiper la fin de vie, réutilisation, réparation, achat de seconde main etc...) ? Limiter les déchets non alimentaires en supprimant le jetable à usage unique ?
		Si vous avez un service de restauration, utilise-t-il des produits bio, locaux et de saison ? Mettez-vous en avant le végétal sur la carte ?
	Energie-ressources	Les actions mises en place pour la maîtrise de l'énergie et de la consommation des ressources suivent-elles la séquence : sobriété – efficacité – ressources renouvelables ? Avez-vous réalisé un audit énergétique des bâtiments de l'établissement ? Avez-vous mis en place des actions de baisse des consommations d'énergie, de chauffage voire suppression de la climatisation ? Votre bâtiment est-il HQE ?
		Mettez-vous en place des actions pour limiter l'artificialisation des sols et préserver leur qualité ? des actions de végétalisation des espaces ?
	Eau	Mesurez-vous la consommation d'eau et l'empreinte eau de votre activité ? Des mesures sont-elles prises et des efforts sont-ils engagés en matière de gestion de la ressource en eau ?
	Biodiversité	Mettez-vous en place des actions pour préserver la biodiversité ? Privilégier les espèces locales pour vos espaces verts ? Limiter voire supprimer l'usage des produits phytosanitaires chimiques ?
		L'offre touristique a-t-elle été imaginée (aménagement, quotas, planning adéquate, etc.) de façon à maîtriser les pics de fréquentation touristique et ses impacts sur les écosystèmes ?
Mobilités (ce pilier sera approfondi dans les fiches Ecotourisme et Slow Tourisme)		Mettez-vous en place des actions en faveur de la mobilité bas-carbone à destination des employés, des fournisseurs et des clients ?
		Intégrez-vous la réflexion autour de la mobilité bas-carbone dans l'ensemble de votre offre, prestation, activité pour limiter au maximum l'empreinte carbone de la mobilité directe et indirecte ? mobilité à destination et sur place ?
Inclusion : projet en lien avec les communautés locales et accessible au plus grand nombre	Valorisation des patrimoines culturels et sociaux du territoire	Ce projet permet-il une rencontre, un partage entre les visiteurs et les habitants ?
		Cette prestation touristique permet-elle une immersion du visiteur dans la vie locale et implique-t-elle une participation active du visiteur ?
		Le projet met-il en tourisme des patrimoines jusqu'alors peu ou non valorisés sur le territoire ?
	Accessibilité	Des activités particulières sont-elles développées pour favoriser l'accès des offres aux personnes en situation de handicap ?
		Le projet est-il labélisé Tourisme et Handicap ?
		Le projet propose-t-il des tarifs adaptés afin d'en permettre l'accès pour tous les publics ? Cette politique tarifaire est-elle ponctuelle ou continue ? Est-elle appliquée sur tout ou partie de l'offre ?
	Insertion dans la vie du territoire	Le projet ou ses impacts indirects pourront-ils bénéficier aux habitants du territoires ?
Les potentiels conflits d'usage induit par le projet à l'égard des riverains ont-ils été identifiés et limités ? Le projet s'inscrit-il dans une déconcentration temporelle et spatiale des flux touristiques en vue de maîtriser les impacts		

		négatifs de la fréquentation touristique (consommation d'eau, épuration des eaux usées, réseaux, etc.) ?
	Inclusion sociale	Dans quelle mesure des acteurs locaux (économiques ou non) participent-ils directement ou indirectement au développement du projet ?
		Le projet favorise-t-il le recrutement et l'insertion de population en difficulté ?
		Comment le projet favorise-t-il la formation et développement des compétences des personnes issues du territoire ?
		Quelles dispositions sont prises pour accueillir les saisonniers ? (mise à disposition de logement, recrutement local, reconduction contractuelle d'année en année, formation)
Gouvernance intégrée, ascendante, collaborative et multi-partenaire	La structure porteuse	Une politique de ressources humaines (recrutement, formation, évolution, rémunération, participation aux décisions de la structure, etc.) a été imaginée ?
		La structure est-elle identifiée comme une structure du tourisme responsable ? Est-elle labellisée ? Possède-t-elle une politique RSE ?
	Les relations avec le territoire	La structure est-elle intégrée à un réseau local d'acteurs touristiques ou non (via l'office du tourisme, commission tourisme d'une collectivité, commerces engagés, etc.) ? La structure est-elle impliquée dans différents organes de décision (OT sous forme d'EPIC, PNR, EPCI, etc.) ?
		Le territoire porte-t-il une politique ou une stratégie en termes de tourisme responsable ? Quelles relations la structure entretient-elle avec les organismes publics locaux (Commune, EPCI, CCI, Région etc.) ?
	Faisabilité du projet	Le projet peut-il voir le jour au regard des fonds propres de la structure ? Est-il éligible à d'autres systèmes d'aides locaux ou nationaux ?
		S'il est lauréat de l'AAP FET, le projet sera-t-il économiquement viable sans autres aides publiques ?
Pérennité de l'activité touristique dans le temps et son intégration dans le territoire	Cohérence de l'offre sur le territoire	La structure est-elle accessible (vers la destination et sur le territoire) ?
		Le projet s'inscrit-il sur un territoire qui met à disposition les services et les équipements nécessaires à l'accueil des visiteurs (médecins, poste, commerces, etc.) ?
		Le projet touristique s'intègre-t-il dans une offre de tourisme responsable plus globale (activités, herbagements touristiques, mobilité, etc.) ?
	Vulnérabilités et résilience du projet	Le projet touristique touche-t-il une clientèle très spécifique, de niche ou est-elle diversifiée ? L'offre touristique est-elle complémentaire aux autres offres touristiques sur le territoire et celles des territoires voisins dans une ambition de déconcentrer spatialement et temporellement les flux touristiques ?
		La structure a-t-elle anticipé les évolutions futures des pratiques touristiques (vieillesse de la population, pratiques numériques, etc.) ?
		Le projet est-il vulnérable à certains facteurs extérieurs (impacts du changement climatique, évolution de la réglementation, évolution de la biodiversité et menace sur les écosystèmes etc.) et a-t-il imaginé des évolutions de son offre touristique ?